



A VOTRE ÉCOUTE POUR PROGRESSER

Au 4ème trimestre 2022, la préfecture a organisé une enquête de satisfaction auprès des représentants des collectivités des Deux-Sèvres afin de recueillir leur avis sur ses services et son accompagnement. Grâce aux 59 répondants, plusieurs mesures d'amélioration pourront être déployées en 2023.

LES OBSERVATIONS TRANSMISES PAR LA PRÉFECTURE EN 2022



90% de ceux qui ont reçu une lettre d'observation se sont vus proposer le retrait ou la modification de l'acte ou ont reçu une simple observation.

Plus de la moitié de ceux qui ont reçu une lettre d'observation ont ensuite contacté la préfecture par téléphone.

- Ils ont tous déclaré avoir réussi à contacter la préfecture plutôt facilement
- Ils ont également tous obtenu une réponse satisfaisante.





La circulaire annuelle des observations (20 octobre 2022)

"Document utile et facilement compréhensible"

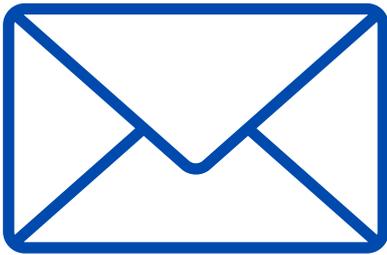
90% des répondants ont pris connaissance de la circulaire annuelle

"Cela permet de comprendre les attentes de la préfecture et les résultats attendus"

"Document utile, en particulier pour le rappel des actes à transmettre ou à ne pas transmettre"

"Ces document est toujours intéressant. Il permet notamment de porter notre attention sur les thèmes les plus susceptibles de conflits et rappelle les règles principales, ce qui est toujours utile "

Les demandes de conseil ou d'information



20% des répondants ont sollicité un conseil ou une information auprès de la préfecture par courrier ou par mail. Dans 3 cas sur 4, une réponse leur a été adressée dans un délai raisonnable. Seul un répondant sur 15 estime qu'elle est arrivée trop tardivement.

Pour 3 répondants sur 4 concernés, les réponses étaient claires et compréhensibles. Elles ne l'ont pas été pour seulement un répondant.

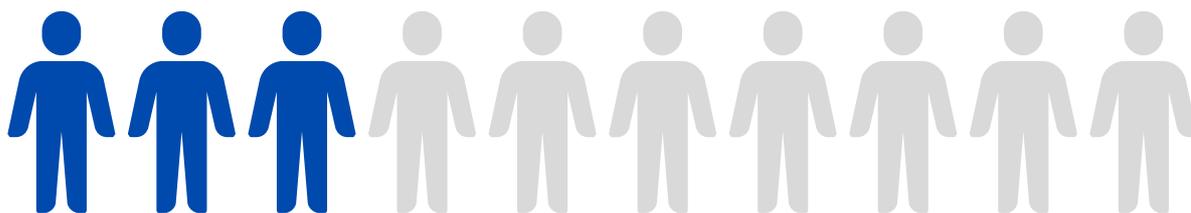


Les demandes de rendez-vous

Un seul répondant affirme avoir sollicité un rendez-vous auprès des services de la préfecture ou du corps préfectoral pour obtenir un conseil ou un renseignement. Le délai pour obtenir cet échange a été très satisfaisant. Organisé en association avec les interlocuteurs adéquats au sein des services de l'Etat, il a permis à la collectivité d'obtenir une réponse à ses interrogations.



Le "forum des Maires" mensuel



Presque 3 répondants sur 10 participent au forum mensuel.

"La formule proposée est parfaite (temps, sujets traités, récurrence des rendez-vous"

"Le forum des Maires est une très bonne initiative afin d'être informés de l'actualité."

"Est-il possible de les enregistrer ce qui nous permettrait d'avoir les explications en plus des supports de présentation."

Vos propositions et demandes

Des informations destinées aux secrétaires seraient les bienvenues surtout pour les petites communes où des secrétaires sont à temps partiel.

Avoir une ou des personnes référentes serait-il possible?

" [Il est] très compliqué de joindre par téléphone la préfecture. La communication se fait par mail. Remettre du personnel en Préfecture

Globalement, que diriez-vous de l'accueil et du service apporté par les services de la préfecture ? (nombre de répondants)

